

AVIS DU MAIRE

Références du document : Dpt Insee Année CodeCom N° de Doc

MAIRIE DE

Concernant

☐ Une demande de Permis de construire (art R 421-26 du code de l'urbanisme)

☐ Une demande de lotissement (art R. 315-25-2 du code de l'urbanisme)

☐ Autres :

DÉPOSÉE EN MAIRIE LE

PAR

NOM, PRÉNOM

HABITANT A

ADRESSE DU DEMANDEUR (numéro, voie, lieu-dit, code postal, commune)

POUR UN PROJET SITUÉ A

ADRESSE DU TERRAIN (numéro, voie, lieu-dit, code postal, commune)

RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (section et numéro de parcelles)

1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. LE PROJET EST-IL SITUÉ

☐ DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ?

☐ Document : ☐ Autre :

☐ DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ?

☐ Centre urbain ou milieu aggloméré☐ Zone :

☐ DANS UN ESPACE NON URBANISÉ ?

☐ Terrain agricole cultivable☐ Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue)☐ Autre :

DISTANCE APPROX. DE LA CONSTR. LA PLUS PROCHE (en m)

12. ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT DU PROJET

Existe-t-il une exploitation agricole à proximité ? ☐ OUI ☐ NON

Existe-t-il des bâtiments agricoles à moins de 100 m ☐ OUI ☐ NON

Nom et adresse de l'exploitant :

Type d'exploitation :

13.

Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ? ☐ OUI ☐ NON

Parmi ces bâtiment, y en-a-t-il qui sont destinés à être ☐ OUI ☐ NON démolis à l'occasion de la réalisation du projet ?

14. OBSERVATIONS DU MAIRE

INCIDENCES DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER CONFORMITÉ AVEC LE POS

2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE

☐ LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE

☐ Publique☐ Privée

☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE

LARGEUR DE LA VOIE m

NATURE DU REVETEMENT

☐ La commune réalisera la desserte nécessaire

AVANT LE

APPRÉCIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉ PAR LE PROJET

☐ Bonne☐ Insuffisante☐ Mauvaise

☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée

Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ?

☐ OUI☐ NON

UNE CESSION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

☐ OUI☐ NON

☐ La commune n'a pas l'intention de réaliser la voie

Y A-T-IL DES PROBLEMES D'ACCES? LEQUELS ? 22. RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

☐ LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RESEAU D'EAU

☐ Public☐ Privé

☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE RÉSEAU D'EAU

DIAMETRE DES CANALISATIONS

☐ La commune réalisera la desserte

AVANT LE

ADAPDATION DU RESEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET

☐ Bonne☐ Insuffisante☐ Mauvaise

☐ La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire

AVANT LE

Y A-T-IL DES PROJETS PARTICULIERS? LEQUELS ?

☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera réalisée

☐ La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau

voir avis du Karst de la Charente

23. RÉSEAU DE GAZ, D'ÉLECTRICITÉ ET DU TÉLÉPHONE

☐ LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION

☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION

LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST ELLE

☐ Bonne☐ Insuffisante☐ Mauvaise

☐ La commune fera realiser la desserte en electricite basse tension

AVANT LE.

Y A-T-IL DES PROJETS PARTICULIERS? LEQUELS ?

☐ La commune n'est pas encore en mesure de preciser si la desserte sera assuree

Les constructions peuvent elles etre desservies par le reseau du telephone ? ☐ OUI ☐ NONLES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DU TÉLÉPHONE SITUÉS SUR LE TERRAIN DEVRONT-ILS ETRE AERIENS OU ENTERRES ?

voir avis du SDEG 16

24. RÉSEAU D'ASSAINIS- SEMENT voir avis du SPANC	☐ LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ☐ Public ☐ Privée		☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	
	☐ Par un réseau séparatif ☐ Par un réseau unitaire		☐ La commune réalisera la desserte	AVANT LE
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise		☐ La commune fera réaliser la desserte par (1)	AVANT LE
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR RAPPORT AU PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise		☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée	
	Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ? LEQUELS 		☐ La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement	
	Existe-t-il une station d'épuration ☐ OUI ☐ NON		AVIS SUR LES MODALITÉS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGÉ PAR LE DEMANDEUR 	
25. RÉSEAU SÉCUR. INCENDIE	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ? ☐ OUI ☐ NON <i>borne 16024002 la + proche à 240m</i>			
26. EQUIPEMENTS COLLECTIFS	1. LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER La scolarité des enfants ? ☐ OUI ☐ NON Le ramassage scolaire ? ☐ OUI ☐ NON			
	2. LA COMMUNE ASSURERA-T-ELLE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ? ☐ OUI ☐ NON			
	3. Y A-T-IL DES PROBLÈMES RELATIFS A D'AUTRES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ? LEQUELS ? 			
3. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE				
31. MT DE LA PART. PROPOSÉE				
32. MODES DE PAIEMENT POSSIBLES	☐ Contribution financière ☐ Réalisation de travaux ☐ Apport de terrains			
33. DÉLAI DE RECOUVREMENT PROPOSÉ				
4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION (LE CAS ÉCHÉANT)				
41. AIRES DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE 			
42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE	Le maintien des arbres existants ? ☐ OUI ☐ NON		
		La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ? ☐ OUI ☐ NON		
43. ASPECT EXTERIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOITURES, FACADES, CLOTURES) 			
	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES ? 			
5. AVIS DU MAIRE				
☐ FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS, S'IL Y A LIEU) 			DATE	
☐ DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRÉES DES RUBRIQUES 13 A 43) 			LE MAIRE	

(1) Préciser le service public ou le concessionnaire de service public qui réalisera les travaux